



Mairie de  
PRINQUIAU

# L'eau à Prinquiau

Atlantic'eau




Atlantic'eau est le service public en charge de la distribution de l'eau potable, sur 162 communes :

- › 159 communes de Loire-Atlantique,
- › 2 communes de Vendée,
- › 1 commune du Maine-et-Loire.

Ce syndicat de taille départementale est sous la responsabilité d'élus locaux qui fixent notamment le tarif de vente de l'eau et programment les investissements.

Près de **250 000 abonnés** sont raccordés au service sur les 162 communes du territoire.

Retrouvez [ici](#)  la qualité de l'eau de notre commune.

SBVB - Syndicat du Bassin Versant du Brivet





Carte SBVB

Le Brivet est une rivière d'environ 35km qui prend sa source dans les marais du haut Brivet à la confluence de plusieurs cours d'eau. Il est le dernier affluent de la Loire avant son débouché dans l'océan Atlantique se jetant dans la vasière de Méan au pied du Pont de Saint-Nazaire. Le Brivet traverse le Sillon de Bretagne par une entaille profonde à Pontchâteau avant de drainer notamment le marais indivis de Grande Brière Mottière (seconde plus grande zone humide de France après la Camargue).

Le bassin versant du Brivet, aussi appelé bassin « Brière-Brivet », est un vaste territoire de plus de 80 000ha réparti sur 37 communes (en totalité ou en partie) dont 3 communes du Morbihan. Il comprend un vaste ensemble de zones humides d'environ 20 000ha, dont les marais de Brière, les marais de la Boulaie, les marais de Donges, ou encore les marais du Brivet et du Haut-Brivet. Ces marais sont alimentés par le Brivet et un important réseau de canaux et de ruisseaux sillonnant le bassin versant.



Le SBVB est la collectivité compétente pour une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Versant. Les 5 EPCI du territoire (CAP Atlantique, CARENE, CC Pontchâteau/St-Gildas-des-Bois, CC Estuaire et Sillon et CC Région de Blain) lui ont transférées la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Les missions du SBVB :

- › La gestion des niveaux d'eau via 18 ouvrages hydrauliques dont il assure la gestion, l'entretien et la maintenance, dont un service d'astreinte (24h/24h - 7j/7j) ;

- › L'entretien et la restauration des milieux aquatiques (travaux de curage des canaux des marais, renaturation des cours d'eau, etc...);
- › La lutte contre les végétaux exotiques envahissants (jussie, etc...);
- › La lutte contre les espèces envahissantes (ragondins, etc...);
- › La reconquête de la qualité de l'eau (suivis pesticides, animations, etc...);
- › La prévention des inondations.


## Comment agir pour préserver nos cours d'eau ?



Le territoire du bassin versant du Brivet bénéficie d'une grande richesse de cours d'eau et de milieux aquatiques. Plus de 1800 km de cours d'eau et canaux arpentent ce territoire si particulier.

Dans les années 1950 à 1970, les cours d'eau ont été soumis à de profondes restructurations impactant leurs diverses fonctionnalités. Aujourd'hui, ils restent toujours soumis à des dégradations qui mettent en péril leur fonctionnement.

En tant qu'acteurs du bassin versant du Brivet, chacun à un rôle à jouer pour améliorer leur fonctionnement et préserver leur bon état.

Pour vous accompagner dans cet objectif, le SBVB vous propose le guide "[Comment agir pour préserver nos cours d'eau](#)" .